



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil qui se déroulera dans la salle du conseil communal le

lundi 29 septembre 2025 à 19h30.

pour délibérer sur les points suivants :

SÉANCE PUBLIQUE

1. Schéma de développement communal : Décision de principe sur sa révision totale
2. Objet : Révision complète du Schéma de Développement Communal - Approbation des conditions et du mode de passation
3. Objet : Projet plan d'aménagement du Parking N4 à Bande sis route Nationale 4, Etablissement de nouvelles installations Approbation du projet
4. Acquisition d'une camionnette double cabine avec benne basculante - Approbation des conditions et du mode de passation
5. Commission consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité - Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.)
6. Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) de l'école de la Lhomme : fixation
7. Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) de l'école de la Wamme : fixation
8. Convention de Transition Ecologique : GREEN DEAL Cantines Durables
9. Eaux de Wallonie - Centres de Services Partagés - Convention d'adhésion

HUIS CLOS

10. Personnel - Enseignement - Délibération du Collège communal du 25 août 2025 - Ratification
11. Personnel - Enseignement - Délibérations du Collège communal du 01 septembre 2025 - Ratification

Nassogne, le vendredi 19 septembre 2025.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général ff

Nathalie HENQUINET

Le Bourgmestre

Marc QUIRYNEN